

Motion de soutien

Je suis favorable à l'extension du périmètre du PNR OPDF aux douze communes du Val-d'Oise dont Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Maffliers, Nerville-la-Forêt, Villiers-Adam

Nom
Prénom
Adresse
COMMUNE
Signature A retourner à Mémoire d'avenir

OU et COMMENT ?

- > Le dossier d'enquête est disponible dans toutes les mairies des communes concernées.
- > Il est téléchargeable sur le site du Parc www.parc-oise-paysdefrance.fr/elaboration-une-nouvelle-charte
- > Vous pourrez rencontrer un commissaire enquêteur dans les villes de Presles, Viarmes et Luzarches pour le Val-d'Oise (voir document PNR pour les heures)
- > Vous pourrez vous informer
 - à la réunion publique du 17 mars à Maffliers,
 - en lisant le Bavard de la vallée sur le site de Val-d'Oise Environnement
 - sur le site de VOE <http://valdoise-environnement.fr/dossiers-en-cours/les-espaces-naturels/extension-du-pnr-oise-pays-de-france>
 - en lisant les documents du PNR

PNR OISE-PAYS DE FRANCE - RUE DE LA BORNE-BLANCHE 60560 ORRY-LA-VILLE 03 44 63 65 65
www.parc-oise-paysdefrance.fr

Créé en 2004, le PNR est l'un des cinquante et un PNR existants en France et l'un des quatre de la région francilienne. Il rassemble cinquante-neuf communes du département de l'Oise et du Val-d'Oise. L'intégration de ces nouvelles communes ne peut se faire sans l'accord de chacun des conseils municipaux.

12 COMMUNES CONCERNÉES EN VAL-D'OISE

- | | |
|----------------------|--------------------------|
| - Beaumont-sur-Oise | - Nerville-la-Forêt |
| - Belloy-en-France | - Nointel |
| - Béthemont-la-Forêt | - Noisy-sur-Oise |
| - Chauvry | - Presles |
| - Maffliers | - Saint-Martin-du-Tertre |
| - Mours | - Villiers-Adam |

 FNE Ile-de-France
fédération rattachée à France Nature environnement
2, rue du Dessous-des-Berges 75013 Paris
01 45 82 42 34 fne-idf.fr secretariat@fne-idf.fr



Val-d'Oise environnement
Collectif départemental adhérent à FNE Ile-de-France
19 allée du Lac 95330 Domont 01 39 35 00 50
valdoise-environnement.fr contact@valdoise-environnement.fr



Mémoire d'Avenir
Association pour la sauvegarde et la valorisation de la vallée de Chauvry
22, rue Patouillard-Demoriane 95840 Villiers-Adam 01 34 08 51 91

Extension du périmètre du PNR Oise-Pays de France

Un choix décisif particulièrement pour Maffliers, Nerville-la-Forêt, Béthemont-la-Forêt, Chauvry et Villiers-Adam

Un outil pour la protection et la valorisation du territoire et de ses acteurs



VERGER DES PERRUCHES, BETHEMONT-LA-FORÊT

VINCENT BARBAILLER

L'ENQUÊTE PUBLIQUE A LIEU DU 27 FÉVRIER AU 29 MARS 2017

La révision du périmètre de la charte du parc naturel régional Oise-Pays de France a été lancée en 2010.

Ce périmètre a été étendu à douze communes du Val-d'Oise permettant un continuum écologique entre les trois massifs forestiers de l'Oise et ceux du Val-d'Oise, une continuité paysagère, historique, économique, sociale et écologique entre le sud de la Picardie et la vallée de Montmorency.

La nouvelle charte aura force juridique pour les communes du parc durant quinze ans.

Votre participation est essentielle.

RÉUNION PUBLIQUE

VENDREDI 17 MARS À 20 h à Maffliers
mairie de Maffliers 3 rue du Richebourg 95560 Maffliers



Un PNR est une charte négociée validée tous les quinze ans. Une équipe technique de haute compétence en urbanisme, économie, agriculture, écologie...

DEUX OPTIONS S'OUVRENT POUR LES TERRITOIRES

– Subir l'étalement urbain engendré par le pôle de Roissy, faire des forêts des parcs, des espaces agricoles des réserves foncières. Vision peut-être un peu dramatique, mais que connaît la vallée de Montmorency alors que l'objectif des villes nouvelles était en partie de la préserver.

OU – Celui des PNR : constituer des réserves vertes et d'oxygène, privilégier des développements choisis, qualitatifs, assurer la préservation des espaces agricoles, forestiers tout en permettant un développement raisonné.

Le PNR est obligatoirement consulté dans les projets d'aménagement ; les élus retrouvent une certaine indépendance et des techniciens de haut niveau pour les conseiller...

Pour VOE, c'est aussi l'assurance de redévelopper les continuités écologiques entre nos massifs forestiers du Val-d'Oise et ceux de l'Oise.



Une dynamique cohérente à une échelle plus large

Le PNR pourra apporter à nos villages une aide technique et financière pour mener à bien nos projets locaux tels que la restauration de notre petit patrimoine ou la mise en valeur de nos entrées de village.

Mais au-delà de nos projets communaux, cette structure permettra de créer une dynamique cohérente à une échelle d'un territoire pertinent pour mener à bien des actions que nous n'avons pas pu réaliser dans le cadre de la charte de la vallée de Chauvry faute de moyens et, notamment, des bio corridors écologiques entre les différents massifs forestiers ou l'élaboration de circuits de randonnée pédestres, équestres ou cyclables.

DIDIER DAGONET, MAIRE DE BÉTHEMONT-LA-FORÊT

Mobilisons-nous autour de ce beau projet de territoire !

La vallée de Chauvry est classée depuis 1994. Béthemont-la-Forêt, Chauvry et Villiers-Adam sont au cœur de cet espace. Nerville-la-Forêt et Maffliers sont aussi partiellement concernés. Ce classement préserve le caractère rural et empêche toute installation créatrice de nuisances.

De son côté, le PNR est un outil de valorisation. C'est pourquoi Mémoire d'avenir, association pour la sauvegarde et la valorisation de la vallée de Chauvry, est engagée en faveur de cet élargissement du périmètre. Au final, le site classé et le PNR sont les deux faces d'une même pièce : le classement préserve, le PNR valorise.

MÉMOIRE D'AVENIR



Créer un lien très fort entre le parc du Vexin français et celui de l'Oise-Pays de France

Des pommes et des chevêches

Depuis 1999, l'association Connaître et Protéger la nature de la vallée du Sausseron travaille, en partenariat avec le parc naturel régional du Vexin français, à la protection de la chouette chevêche et de son milieu de vie, le verger hautes tiges.

Par la sensibilisation des habitants, des subventions pour les vergers, le financement de nichoirs, l'opération « des pommes et des chevêches » a pu se développer et contribuer aussi bien à la qualité des paysages qu'à la préservation des milieux naturels et de la biodiversité.

L'association a aussi réalisé animations et chantiers scolaires sur cette thématique avec le PNR Oise-Pays de France.

ASSOCIATION CONNAÎTRE ET PROTÉGER LA NATURE DE LA VALLÉE DU SAUSSERON



Un guide pour les communes

Le développement du pôle aéroportuaire de Roissy et la pression immobilière que ce développement a provoquée au nord et à l'ouest de cette zone ont amené les communes concernées et les associations de protection des paysages et de l'environnement à s'interroger sur le meilleur moyen d'en maîtriser les conséquences. Après études, l'outil parc naturel régional s'est imposé comme une bonne solution.

Le PNR Oise Pays de France a donc été créé en janvier 2004. Après douze ans de fonctionnement, nous pouvons en tirer quelques enseignements et juger si la formule de protection choisie a répondu aux attentes.

Le parc s'est révélé être un guide pour les communes, leur indiquant, grâce à des études urbaines, où et comment se développer et où et pourquoi ne pas le faire. Il recommande, explique et justifie ses recommandations par des fiches personnalisées par commune, dont la personnalité est ainsi préservée, évitant la banalisation si fréquente en banlieue parisienne. Les entrées de villes sont prioritairement étudiées. Les publicités, si fréquemment anarchiques, qui enlaidissent tant d'entrées de villes, obéissent à une réglementation particulière sévère dès que la commune entre dans un PNR.

Quant aux milieux naturels, objet de l'inquiétude des associations, ils ont fait l'objet d'études puis de mesures protectrices bienvenues. Le petit patrimoine historique, (lavoirs, petits bâtiments divers, pigeonniers, parfois patrimoine funéraire, vieux murs, etc.) fit l'objet d'un inventaire exhaustif puis, avec l'accord des communes, entretenu ou restauré.

Bref, le développement des communes a continué à se faire, mais de façon raisonnée et maîtrisée, sans détruire ni les paysages, ni les milieux naturels, ni la spécificité de chaque commune, bien au contraire.



J.C. BOQUILLON,
PRÉSIDENT D'HONNEUR D'AP3F,
UNION DES AMIS DU PNR
OISE-PAYS DE FRANCE ET DE SES TROIS FORÊTS.



BRUNO QUIGNOT, PRÉSIDENT DE LA SAFNEC
SOCIÉTÉ DES AMIS DES FORÊTS
D'HALATTE, ERMENTONVILLE, CHANTILLY